

LA SITUATION DES BANQUES

La Gazette du Canada a publié dans son dernier numéro le tableau des opérations des banques au 31 octobre, tableau que nous reproduisons d'autre part.

Au début de la saison de navigation, le monde commercial avait confiance dans une reprise sérieuse de nos relations commerciales extérieures; nous avons la satisfaction de constater, au moment de la clôture de cette saison, que cette confiance a été pleinement justifiée par les faits, comme d'ailleurs l'indiquent les quelques chiffres que nous donnons ci après.

Au 30 avril dernier, c'est-à-dire quelques jours avant l'arrivée des premiers navires interocéaniques, la circulation des banques était de \$30,814,923, ou moins de la moitié du capital versé des banques incorporées; au 31 octobre la circulation atteint le chiffre de \$41,580,928, soit, à très peu de chose près, les deux tiers de ce même capital. Notons, en passant, que ce dernier chiffre n'avait jamais été atteint, même dans les années les plus prospères du commerce canadien.

L'an dernier, au 31 octobre, la circulation n'avait atteint que \$35,955,150 soit \$6,500,000 de moins que cette année. Il est vrai aussi, que cette année, le mouvement des produits agricoles, favorisé par une bonne récolte et une production plus grande des produits de la laiterie, a considérablement augmenté. Ainsi, pour le port de Montréal les exportations de grains se sont élevées à 23,476,904 boisseaux au 31 du mois dernier contre 15,693,784 boisseaux pour la période correspondante de l'an dernier, soit une différence de 50 en faveur de l'année courante. D'autre part, les meuniers d'Ontario ont exporté, cette année, quatre fois plus de farine de blé de printemps que l'an dernier. Enfin, les exportations de 1897 surpassent celles de 1896 de 300,510 boîtes pour le fromage et de 55,625 paquets pour le beurre.

Cette augmentation dans les exportations a été entièrement favorable à la culture qui, ayant obtenu généralement de bons prix pour ses produits, se trouve dans une meilleure situation; le commerce des villes s'est heureusement ressenti de cet état de prospérité. Aussi, les dépôts du public dans les banques ont-ils augmenté de \$3,500,000 durant le mois d'octobre. Ces dépôts qui s'élevaient maintenant à \$215,366,232 étaient avant le 1er mai, de \$196,724,888 soit une augmentation

de plus de \$18,600,000 pour les six mois.

L'augmentation de la circulation et les dépôts du public ont mis \$6,500,000 à la disposition des banques qui ont été employés comme suit: \$1,700,000 au commerce sous forme d'escompte, \$1,000,000 de prêts sur titres; \$1,000,000 de dépôts des gouvernements remboursés; \$1,200,000 avancés à des banques américaines; \$700,000 placés dans des banques anglaises; \$300,000 en achats d'obligations fédérales et enfin \$600,000 placés en valeurs mobilières diverses.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 30 septembre et 31 octobre derniers:

PASSIF.	30 sept 1897	31 octobre 1897
Capital versé.....	\$ 62,279,925	62,285,196
Réserves.....	27,223,399	27,223,999
Circulation.....	\$ 38,616,211	41,580,928
Dépôts des gouvernements.....	6,716,316	5,708,238
Dépôts du public remboursables à demande.....	76,136,117	78,210,044
Dépôts du public remboursables après avis.....	135,682,927	137,156,188
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	80,000	22,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	3,364,066	2,873,741
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	143,696	132,923
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	279,397	280,250
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	2,031,777	890,096
Autres dettes.....	456,158	338,208
Totaux du Passif.....	\$263,446,774	\$267,192,690
Augmentation.....		3,645,916
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 8,750,689	\$ 8,754,736
Billets du Dominion.....	17,586,183	17,283,787
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,879,454	1,881,704
Billets et chèques d'autres banques.....	9,093,759	8,214,133
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	28,500	22,000
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	4,094,247	4,175,721
Dû par d'autres banques sur échanges journaliers.....	172,376	224,209
Balances dues par banques étrangères.....	27,939,24	29,133,777
Balances dues par banques anglaises.....	12,382,134	18,038,952
Obligations fédérales.....	2,767,379	3,097,574
Valeurs mobilières.....	27,802,341	28,394,466
Prêts sur titres et valeurs	17,314,047	18,303,707
Escomptes et avances en cours.....	206,779,863	218,485,640
Prêts aux gouvernements.....	1,353,197	1,473,431
Effets en souffrance.....	3,622,730	3,651,117
Immeubles.....	2,062,722	2,062,194
Hypothèques.....	567,829	569,591
Immeubles occupés par les banques.....	5,677,466	5,678,853
Autres créances.....	2,420,619	2,124,633
Totaux de l'Actif.....	\$352,274,880	\$356,539,468
Augmentation.....		\$4,264,588

Par ordre en conseil, M. Chs N. Stevenson, médecin de Coaticook, a été nommé inspecteur des établissements industriels et édifices publics pour les districts d'inspection des cantons de l'Est, comprenant les districts judiciaires de St François, Bedford et Arthabaska.

COUR D'APPEL

La Banque Nationale v. Marie-Louise Marcotte.

Nous avons publié, à l'époque où ils ont été rendus, trois jugements de la Cour Supérieure dans l'affaire de Dame Marie Louise Marcotte contre la Banque Nationale. Dans ces causes la Banque Nationale avait été condamnée à payer à la demanderesse \$500, \$1500 et \$4,150 respectivement tant à titre de dommages-intérêts qu'en balance de compte réclamés par la poursuivante.

La Cour d'Appel vient de casser ces trois jugements, voici les faits:

En août 1893, Madame Marie-Louise Marcotte épouse de Jos. Gauthier avait formé une Société avec Louis Larivée pour faire le commerce de courtage en douanes.

La Société Gauthier & Larivée avait ouvert un compte à la succursale de la Banque Nationale, rue St Laurent. En janvier 1894, plusieurs chèques déposés à la Banque par Larivée et dont le produit avait été porté au compte de la Société Gauthier et Larivée furent retournés deshonorés à la Banque.

Appelé à la banque, Larivée confessa que ces chèques avaient été forgés et promit de les rembourser le lendemain; le lendemain, Larivée était en fuite. L'autre associé promet à son tour un règlement, mais plus tard se refuse à donner les garanties promises.

C'est alors que la Banque Nationale demande une cession de biens à la société Gauthier & Larivée, mais cette demande ayant été faite irrégulièrement est retirée. De là une première action en dommages de \$20,000 intentée à la banque par Dame Marie-Louise Marcotte.

La demande de cession est renouvelée, contestée puis annulée, d'où une deuxième action en dommages contre la banque, au montant de \$10,000, puis une autre action en recouvrement de compte de \$4,175.

Le point décisif de la cause était de savoir si la société Gauthier et Larivée était créancière de la banque, car la banque prétendait, au contraire que la société était sa débitrice de \$3,064.

Les prétentions de Dame Marie-Louise Marcotte étaient que son mari, Jos Gauthier, avait seul le droit de signer les chèques de la Société; or, il appert, que du 2 au 19 janvier 1894, Larivée a signé des chèques au nom de la Société pour un montant de \$7,215. Mme Gauthier disait à la banque; vous avez payé cette somme sur chèques non